



Different avec mon avocat sur une entente initiale

Par **tom7737**, le **12/06/2008** à **12:22**

Bonjour

Mon avocat qui me represente une deuxieme fois pour une affaire familiale (cette fois ci a 150 km de sa contree) me demande 150 euros de frais de deplacement.

Sachant qu a l entretien initial il m a dit me faire le meme tarif qu au tribunal de sa region (tarif qu il m a propose pour la confiance d une deuxieme affaire).

Une semaine apres je recois ses honoraires que je m empresse de regler un mois avant l audience,et surprise 2 semaines avant la dite audience je recois sa conclusion et une facture de frais de trajet de 150 euros a regler avant le passage au tribunal..

Je l appel donc pour dire mon etonnement de ses frais de trajet ,qu il m avait semble ne pas en avoir a payer et que de plus il n en etaient pas mentionne sur sa facture d honoraires. Et la,sa reponse m a mis mal, l impression de ne plus avoir le choix ou je reglais ou l affaire etait transmise a un confrere du dit tribunal ...

Alors j ai regle bien sur mais avec la desagreable impression d avoir ete joue.

Merci de m avoir lu et serai desireux de connaitre votre point de vue .

bien a vous.

Par **Lartiste**, le **12/06/2008** à **15:11**

Bonjour,

par "même tarif que pour la 1ère affaire" sans doute entendait-il ls honoraires seuls hors frais annexes? Ce n'est pas très loyal cependant nous sommes d'accord.

Cordialement